

Jean Plançon

La communauté juive genevoise

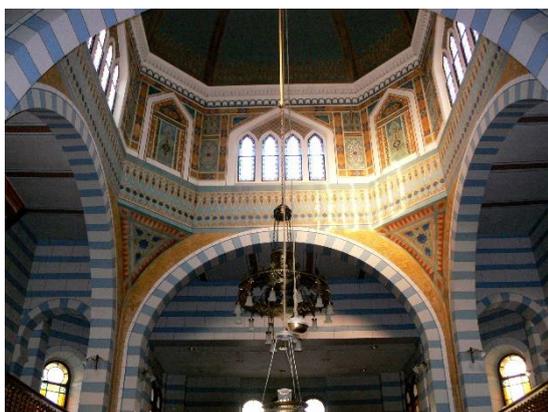
Son parcours historique

De l'Antiquité jusqu'à nos jours

La communauté juive genevoise

Son parcours historique

De l'Antiquité jusqu'à nos jours



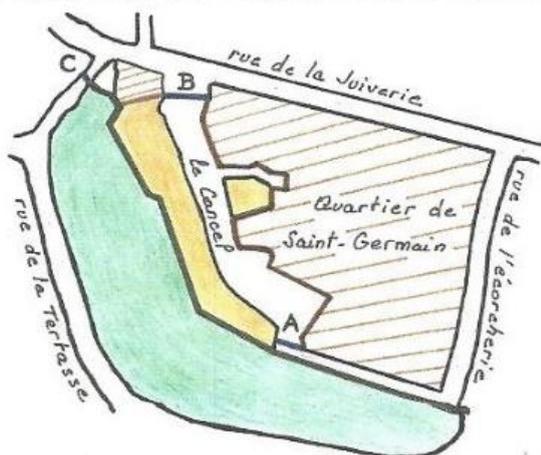
Depuis plus de deux siècles, de nombreux évènements, parfois douloureux, parfois plus heureux, sont venus ponctuer le difficile et long parcours politique, économique et culturel, de cette communauté qui aujourd'hui compte près de 6000 membres. Certes, en deux siècles, la substance même de son identité a énormément évoluée. Composée à l'origine d'éléments ashkénazes Alsaciens, elle montre désormais un visage culturel très diversifié où les diverses tendances du judaïsme sont représentées. Cependant, quelles que soient ces tendances, et les origines géographiques des membres actuels, tous partagent quotidiennement un héritage commun qui est issu de l'antique communauté juive carougeoise. Cette dernière s'est en effet imposée, non sans mal, mais avec respect,

dans la grande cité de Calvin au cours du XIX^e siècle, et a ensuite remarquablement développé ses structures pour attirer et accueillir, dans les meilleures conditions possibles, de nouveaux membres provenant d'horizons lointains. Ceux-ci se sont intégrés dans la société genevoise et, ensuite, se sont investis pour contribuer pleinement à l'essor économique et culturel de la grande cité des Alpes. C'est tout ce travail, accompli par les pères fondateurs et leurs descendants, qui est devenu au fil du temps un véritable héritage qu'il est non seulement important d'utiliser, mais aussi de préserver.

De l'Antiquité au Moyen Age

Après la destruction du Temple en l'an 72, le peuple juif commence à s'établir sur le pourtour du bassin méditerranéen, et c'est ainsi qu'il fait son apparition dans le sud de la Gaule romaine. Les marchands juifs remontent alors la vallée du Rhône et se fixent dans des villes comme Marseille, Carpentras, Vienne ou Lyon. Mais, en ce qui concerne la Suisse et les régions limitrophes, c'est plutôt par la voie transalpine que nous trouverons les premières traces significatives de leur présence. C'est en effet en l'an 76 que la 36^e Légion romaine,

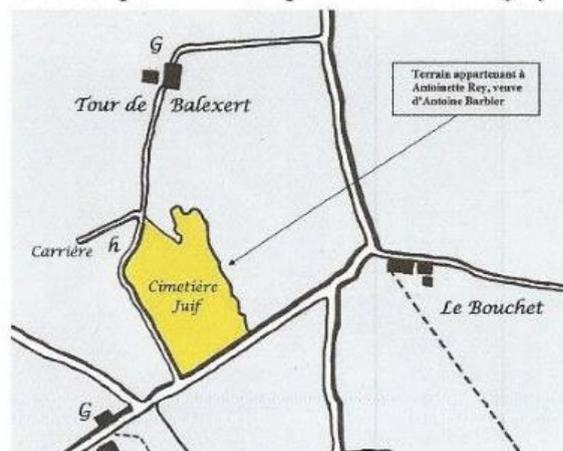
conduite par le préteur Lentulus, occupe tous les territoires situés au nord et à l'est de la Saône. La particularité de cette Légion, c'est qu'elle est accompagnée de plusieurs corps de métiers parmi lesquels se trouvent des Juifs qui assurent une part de l'intendance. Ces derniers seront à l'origine des premières communautés juives qui vont naître dans cette vaste région que l'on appelle alors la Séquanie. Celle-ci s'étend de Vesontio (Besançon) jusqu'à Lyon, et borde, en partie, le bassin lémanique, ce qui pourrait laisser supposer une possible présence de Juifs aux abords de Genève. La cité des Alpes est en effet plutôt bien située dans l'axe qui relie Vesontio à Lyon. Cependant, aucune trace significative n'a permis à ce jour de vérifier totalement cette hypothèse, et ce n'est qu'à partir de l'année 1281, que nous pouvons certifier une présence juive dans la cité genevoise. Il ne s'agit encore que de passages ou d'établissements temporaires, et il faut attendre 1396 pour qu'une installation à demeure se précise, ce qui coïncide avec l'expulsion des Juifs de France deux ans plus tôt. En 1398, une quinzaine de familles résident déjà à Genève, dans le quartier de Saint-Germain, près de l'église du même nom. Si les premières années La Communauté juive genevoise et le Lien d'Israël Rappel historique Autour de l'ouvrage de Jean Plançon s'écoulent sans problème apparent, en 1428 la situation se détériore, et les Juifs se voient obligés de résider dans un «Cancel». Trente familles



habitent alors dans ce quartier qui est ouvert durant la journée, mais qui est hermétiquement fermé le soir venu. Dans les décennies qui suivent, la situation reste stable, mais se détériore à nouveau en 1461 lorsque des manifestants attaquent et pillent la juiverie, ce qui a pour conséquence de fâcher le duc de Savoie qui prête une singulière bienveillance aux israélites. Si le calme revient, il ne durera que quelques années. En 1487, les drapiers portent plainte contre leurs concurrents et un an plus tard on interdit aux médecins juifs d'exercer leur art. En novembre 1490, la situation devient intenable car les «filles de joie» sont déplacées dans la juiverie «faute de place dans leurs rues habituelles». Coïncidence, ou manœuvre politique sciemment organisée, toujours est-il que le Grand Conseil n'a d'autre choix que d'expulser les Juifs de la cité, cédant ainsi à la pression populaire.

Ces derniers s'installent alors dans la commune de Versoix, en territoire Savoisien, qui leur offre l'hospitalité au moins jusqu'à la moitié du XVI^e siècle. Au-delà, aucune présence juive n'est signalée dans la région. Durant leur séjour genevois, il est à noter que les Juifs ont pu disposer de deux cimetières pour assurer leurs enterrements. Le premier, situé à Châtelaine, au lieu dit «Le Bouchet» (tout près de l'actuel Balaxert), a fonctionné de 1396 jusqu'en 1490.

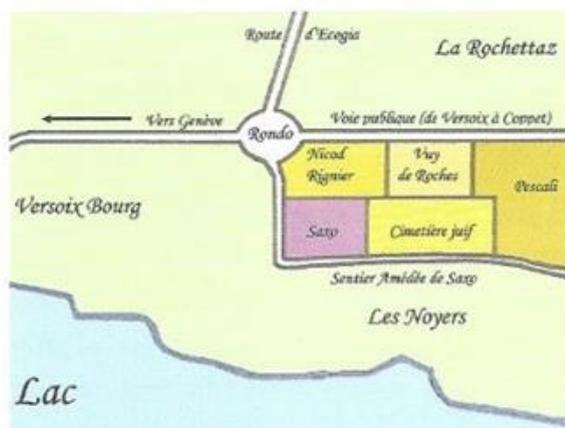
Plans du «Cancel» du quartier Saint-Germain et de l'emplacement du premier cimetière juif.



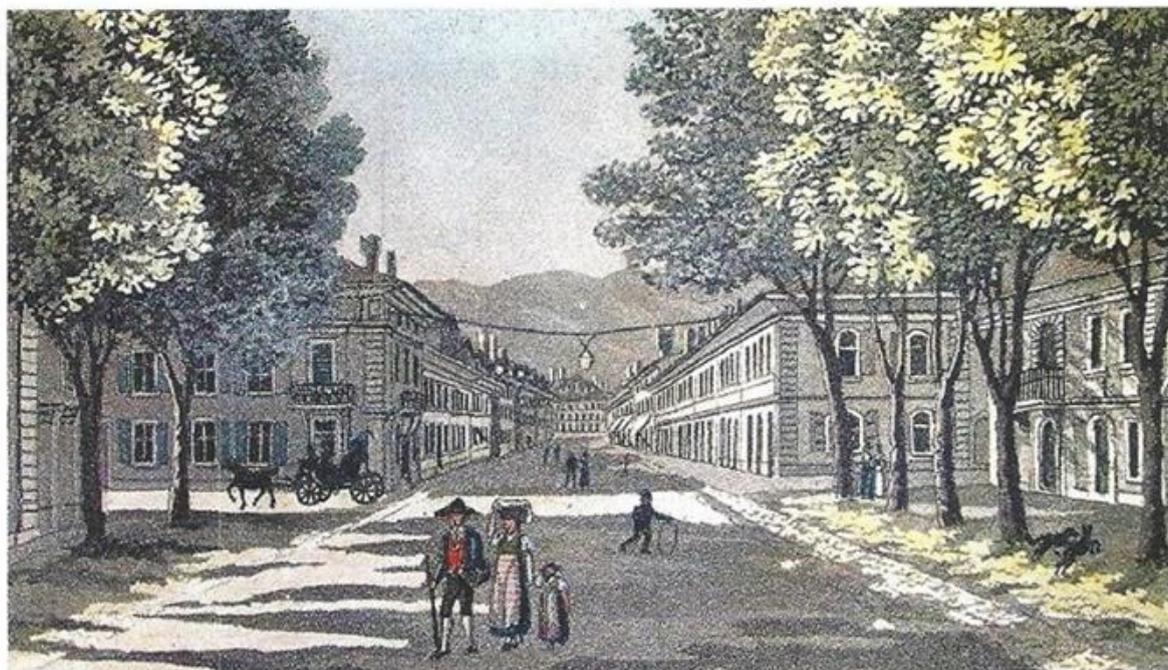
Le deuxième, situé à Versoix, a fonctionné de 1494 jusqu'au milieu du XVI^e siècle. Les deux cimetières seront ensuite détruits et transformés en terres labourables.

Les Juifs de Carouge

Le 3 juin 1754, la République de Genève et le Royaume de Sardaigne signent le Traité de Turin, accord qui met un terme à des querelles incessantes et coûteuses entre la maison de Savoie et la cité de Calvin au sujet de terres situées le long de l'Arve. C'est la naissance de Carouge, un petit territoire blotti au pied de la grande cité des Alpes, mais qui se retrouve sous tutelle sarde. Très rapidement, sous l'impulsion de Pierre Claude de la Fléchère, Comte de Veyrier, naît l'idée d'ériger une ville nouvelle, ouverte à tous, qui serait la pendante de la puissante mais austère voisine,



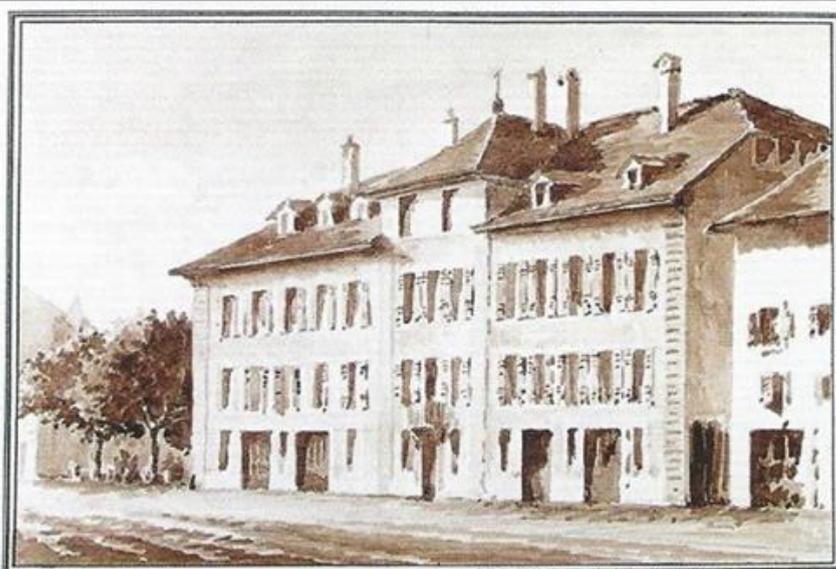
Genève. Avec l'appui des autorités sardes, il met en place une politique particulièrement libérale pour favoriser l'essor économique de ce qui n'est encore qu'une bourgade. Carouge la catholique fait donc appel aux étrangers, sans distinction, et c'est ainsi qu'elle accueille tout d'abord des protestants, puis des francs maçons, et enfin des Juifs qui proviennent d'Alsace. Au nombre de cinq individus en 1779, ils sont ensuite rejoints par d'autres coreligionnaires en 1783, formant ainsi une petite communauté forte d'une quinzaine de membres. Accueillis avec bienveillance, les Juifs carougeois s'installent à leur guise et participent activement à l'économie locale. Leur secteur d'activité se cantonne pour l'essentiel dans la draperie ou la brocante, mais notons toutefois que certains sujets s'adonnent à l'industrie. Joseph Abraham ouvre par exemple une manufacture dans le secteur de l'horlogerie qui emploie 80 personnes et fabrique 6000 grosses de verre par an; Joseph Vigevano ouvre une petite fabrique de cire à cacheter, et Moïse Treyfultz, marchand de chevaux, obtient des contrats de ravitaillement avec l'armée. En dehors du secteur économique, il leur est aussi permis de célébrer librement le culte, et même de disposer d'un cimetière privé lorsque le premier décès survient en



août 1788. L'année suivante, alors que la communauté juive carougeoise compte déjà près de 80 membres et dispose d'une Synagogue dans la maison du Comte de Veyrier, le premier règlement statutaire voit le jour avec l'aval des autorités locales. Deux syndics surveillants sont désignés pour assurer la bonne marche communautaire et peu de temps après, un ministre officiant est nommé en la personne de Moïse Cerf. Ce dernier, qui est également instituteur, obtient le titre de rabbin en 1791, une fonction qu'il va occuper jusqu'en 1834. La singularité de la commune de Carouge réside pour l'essentiel dans la politique extrêmement tolérante prônée par les autorités sardes. Les Juifs jouissent en effet d'une totale liberté et bénéficient même de l'application du droit commun, un cas rarissime dans les annales de l'histoire de l'Europe, et même de l'histoire des Juifs tout court si l'on en croit le récit d'Ernest Ginsburger. Hormis une expulsion qui intervint en 1788, concernant seulement quelques individus «*n'étant pas certiorés de bonne conduite*», aucune contrainte ne vient troubler la tranquillité de cette communauté au cours de cette fin de XVIII^e siècle. En 1792, Carouge passe sous domination française, ce qui ne

semble guère émouvoir les sujets israélites en présence, même s'ils doivent s'accommoder de nouvelles mesures administratives. Ainsi, en 1808, par exemple, ils sont dans l'obligation d'adopter un nom patronymique (s'ils n'en ont pas). Leur communauté est aussi placée sous l'autorité du Consistoire régional de Wintzenheim, près de Colmar, en Alsace. Un rattachement, plutôt douloureux, qui ne se fait pas de bonne grâce, car les Juifs de Carouge sont plutôt habitués à une auto gestion de leurs affaires. Les relations sont vite conflictuelles, ce qui provoque, à de nombreuses reprises, l'intervention du Maire de Carouge, du Préfet de région, et même du Ministre de l'Intérieur à Paris. Mais, malgré cela, le Consistoire ne réussira jamais véritablement à imposer ses directives à une communauté qui entend préserver ses singulières particularités d'indépendance. En 1816, après la défaite de Napoléon à Waterloo, Carouge est annexée à la République de Genève puis à la Confédération Helvétique. Le nouveau traité de Turin stipule que les anciens sujets sardes ou français du territoire de Carouge deviennent citoyens genevois. Si la voie semble désormais ouverte pour les Juifs, qui espèrent reconquérir à nouveau la cité de Calvin, la

La maison du comte de Veyrier.



Carouge
La maison du comte de Veyrier.

joie n'est que de courte durée. En effet, Genève se hâte de proclamer une nouvelle loi qui exclue de la citoyenneté tous ceux qui ne sont pas de confession chrétienne. Un nouveau combat s'engage alors, dans lequel les vieux démons ressurgissent. Les Juifs, qui voyaient les portes de Genève s'entrouvrir avec l'annexion de Carouge, ressentent tout à coup de l'amertume et de l'humiliation. Leur émancipation tant désirée ne s'affirmera que dans la douleur d'un combat politique qui va durer près d'un demi-siècle.

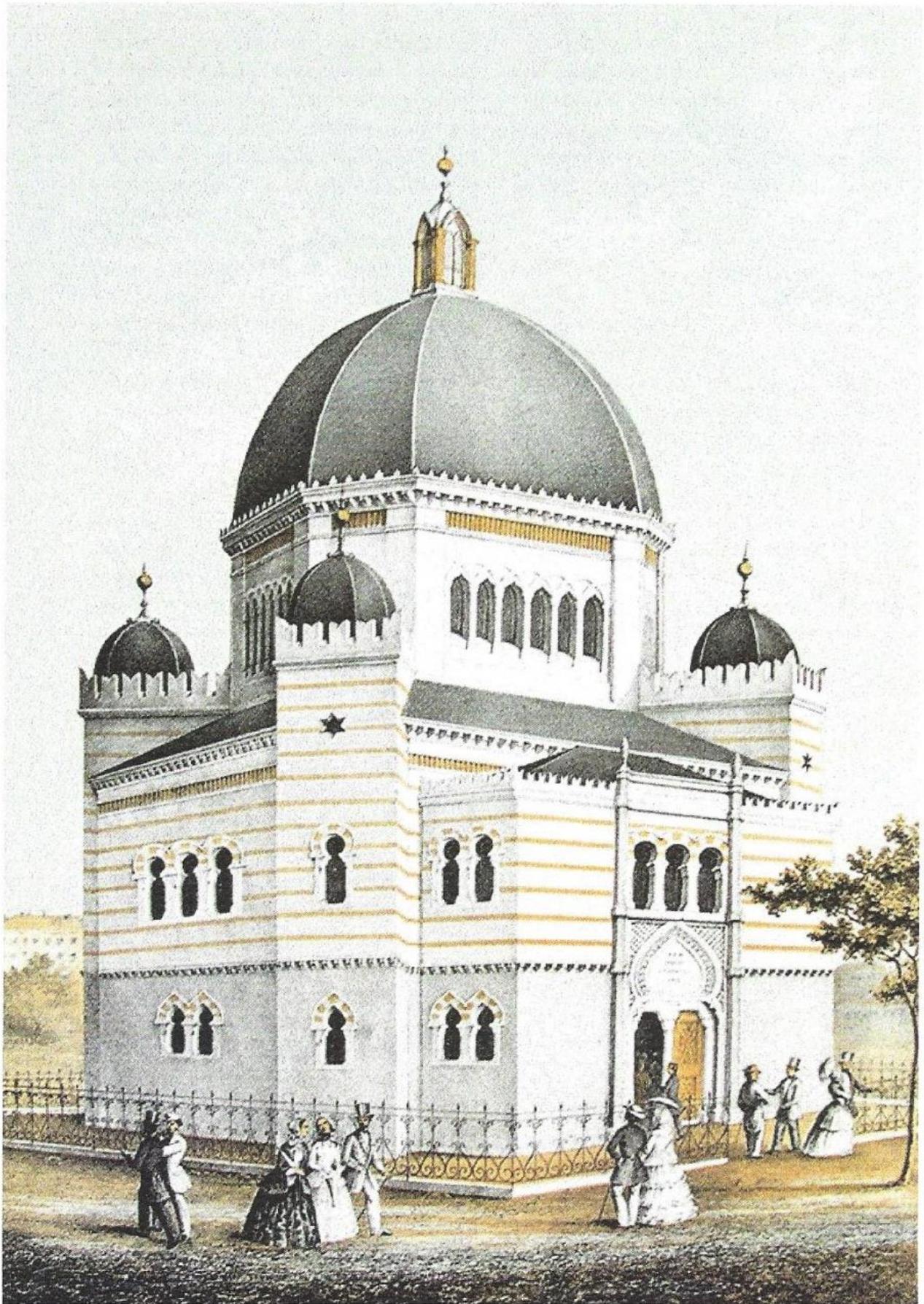
Le retour des Juifs à Genève

L'accession à la citoyenneté étant refusée aux Juifs pour des motifs religieux, ces derniers se contentent, pour l'heure, de commercer à l'intérieur de la cité de Calvin tout en maintenant leur résidence à Carouge où ils continuent de couler des jours heureux. Néanmoins, en 1830, le député **Louis André Gosse** tente de faire abolir les dispositions de la loi de 1816. Mais, malgré son insistance (les débats perdurent jusqu'en 1834), la constitution n'est pas modifiée. Dégoûté par la position intransigeante de ses pairs, Louis André Gosse démissionne et se retire définitivement de la vie politique. Ce nouveau

Louis André Gosse.



revers n'entame pas pour autant le moral de la communauté juive qui, progressivement, accroît ses activités et modernise ses structures institutionnelles. En 1835, elle adopte de nouveaux statuts et nomme un «Conseil» d'administration formé de trois membres. Elle modifie également son appellation pour se nommer désormais «*Communauté israélite du Canton de Genève*». Il y a du reste, dans cette appellation, comme une sorte de connotation provocatrice vis-à-vis du Conseil d'Etat, alors que l'institution, et les membres qui la composent, ne sont toujours pas reconnus officiellement. En 1843, 50 membres habitent Genève et 45 autres résident encore à Carouge. Est-ce une incidence ? Toujours est-il que le Conseil d'Etat semble assouplir quelque peu sa position et autorise le libre exercice du culte israélite dans tout le canton. Il n'était autorisé jusque là que dans la commune de Carouge. La communauté israélite obtient même la permission d'ouvrir un lieu de prières dans un appartement situé rue du Rhône, chez le Rabbin Marc Dreifuss. En 1849, et après la révolution radicale de James Fazy, Genève vote une loi créant les Fondations. C'est une opportunité que la communauté va saisir pour se doter d'une raison sociale, et ainsi, se faire enfin reconnaître par les autorités genevoises. Elle soumet donc ses statuts au Conseil d'Etat pour approbation au mois de mai de l'année 1852. Un mois plus tard, la Fondation dite «*Communauté israélite établie dans le canton de Genève*» devient une réalité. Au cours de cette même période, toujours sous l'impulsion de James Fazy, Genève s'apprête à opérer une véritable ouverture culturelle. Les fortifications de la ville sont abattues et laissent la place à un vaste chantier pour la création de nouveaux quartiers qui seront embellis par la construction de divers monuments et édifices religieux. La communauté israélite demande par conséquent l'obtention



La Synagogue de Genève en 1859

Lithographie de F. Lips – Centre iconographique genevois

d'une concession de terrain pour édifier un Temple. C'est au cours des débats sur cette requête, que le député **Jules Vuy** relève une incohérence législative: Comment Genève pourrait autoriser la construction d'une Synagogue et prôner la liberté des cultes, alors même que sa constitution n'admet toujours pas les Juifs à la citoyenneté, justement parce qu'ils professent la religion juive. Le Grand Conseil, sérieusement embarrassé, décide finalement de voter un article additionnel dans la loi autorisant l'édification du Temple. C'est l'article 9 de la loi de 23 mai 1857, qui permet enfin au Juifs du Canton d'accéder à la bourgeoisie. Les quelques israélites vivant encore à Carouge quittent dès lors la petite commune qui les avait jadis accueillis avec bienveillance, et rejoignent une communauté qui désormais compte 86 chefs de famille. Cette même année, la construction de la Synagogue démarre, sous la direction de l'architecte Johann- Heinrich Bachofen. Celui-ci va largement s'inspirer d'un art néo mauresque déjà présent dans les synagogues allemandes, mais également d'un style florentin qu'il va rapporter sur l'enveloppe de l'édifice, ainsi que sur les coupes. Plus

Jules Vuy.



curieux sera le choix qu'il portera sur l'orientation géographique du bâtiment. En effet, avec son abside et son porche, la Synagogue ressemble, dans sa conception, aux églises romanes à plan centré, ce qui laisserait sous-entendre l'adoption du rite réformé. En effet, d'autres éléments troublants, comme la disposition des bancs – en position longitudinale –, ou encore la présence d'un orgue et d'une chaire – plutôt rares dans un concept synagogaal –, renforcent cette association d'idées. L'architecte, ou la communauté, ont-ils été inspirés, à ce moment là, par l'arrivée prochaine du Grand Rabbin Wertheimer – proche des thèses libérales du Consistoire central de France –, ou ont-ils voulu simplement réaliser un édifice beaucoup plus vaste que prévu, en tirant le meilleur parti du terrain mis à leur disposition? Difficile à dire. Toujours est-il que, si la Synagogue est une belle réussite, insolite et originale, les coûts de sa construction ne sont pas du goût de tout le monde. Initialement dévisée à 45.000 francs, elle coûtera en définitif 74.000 francs, soit un dépassement de budget de plus de 60%.

Aussi, lorsqu'en 1859, Joseph Wertheimer, le 1^{er} Grand Rabbin de Genève, s'apprête à prendre ses fonctions, à l'âge de 26 ans, il se trouve face à une communauté en proie à des luttes intestines internes. Mais le jeune rabbin est doté d'un exceptionnel sens des relations humaines, aussi il s'emploie très vite, et avec ferveur, à réinstaller la paix, l'entente et la concorde parmi les membres. Devenu professeur de philologie et de linguistique à l'Université de Genève, il va largement se faire apprécier de ses coreligionnaires, mais aussi du reste de la population genevoise, rendue affable par son érudition et son large esprit d'ouverture.

En 1870, **Joseph Wertheimer** joue un rôle majeur dans l'assistance portée aux soldats d'une Armée Bourbaki en pleine déroute. Il s'investit également dans l'ac-

cueil d'une population israélite alsacienne, meurtrie, qui trouve refuge à Genève. La République française, reconnaissante, élève le Grand Rabbin au rang de Chevalier de la Légion d'Honneur. Cette période marque également l'arrivée de nombreux Juifs provenant de l'Empire russe. La plupart d'entre eux sont des étudiants qui viennent se former à l'Université de Genève, profitant de l'hospitalité d'un pays qui les accueille avec bienveillance. Grâce à l'apport des étudiants russes, dont une grande partie est de confession juive, l'Université de Genève connaît un essor spectaculaire, notamment au niveau de sa Faculté de Médecine. Mais Genève est aussi devenu un véritable carrefour d'échanges ou s'entrecroisent tous les mouvements contestataires de cette fin de siècle. Lénine et Plékhanov y préparent leur révolution, et parmi les israélites, on note la présence des Bundistes, la branche socialiste des travailleurs juifs russes qui ouvrent plusieurs imprimeries de propagande à Genève. Les Sionistes sont également présents, par la voie de Haïm Weizmann, professeur à l'Université de Genève, qui prépare activement la renaissance de l'Etat d'Israël en s'adjoignant la

Joseph Wertheimer.



collaboration d'étudiants comme Zévi Aberson, Martin Buber, Léo Motzkin et Berthold Feivel. Enfin, il y a les anarchistes juifs, comme Manuel Daïnow, qui dénonce autant le régime tsariste que celui prôné par les bolchéviques.

Les Juifs de Genève au début du XX^e siècle

En ce début de XX^e siècle, la cité de Calvin compte 1119 sujets israélites dont l'intégration sociale et économique s'est parfaitement opérée au cours des décennies précédentes. Il y a des commerçants, des ouvriers, des artisans, des banquiers, des professeurs, et bien sûr des médecins – une profession dans laquelle les Juifs genevois s'illustrent déjà depuis plusieurs années. Le Dr. David Gourfein, par exemple, est le directeur de la clinique ophtalmique de Genève, une institution créée par le baron Adolphe de Rothschild en 1874, où les personnes de condition modeste sont soignées gratuitement. Eléonore Welt, future épouse du Dr. Gourfein, fait des recherches sur les lésions du lobe frontal, et devient une oculiste de renommée. Elle crée également la première Ecole de Laborantines à Genève. Lina Stern, sera la première femme à devenir professeur à l'Université de Genève. Elle découvrira lors de ses recherches la barrière hémato-encéphalique, ce filtre naturel composé de vaisseaux sanguins, qui protège notre système nerveux central en entravant la diffusion des substances toxiques présentes dans le sang. Alexandre Schwob, médecin généraliste, fera preuve d'un empressement sans faille auprès des nécessiteux. Très apprécié de la population genevoise, il sera surnommé «le bon Dieu des Pâquis». Il sera aussi nommé médecin officiel du Consulat Général de France. Son fils, **Aimé Schwob**, également médecin, s'illustrera curieusement dans un autre domaine: le sport. C'est en effet à ce personnage hors du commun que l'on doit le



Aimé Schwob.

développement en Suisse des grandes disciplines sportives. Fondateur de l'Union vélocipédique genevoise, il est également le co-fondateur en 1896 du Touring Club Suisse, alors exclusivement composé d'amoureux de la petite reine. L'année suivante, il fonde le premier championnat national de football et devient le président d'un nouveau club, le Servette FC, en 1900. Cette même année, Aimé Schwob

fonde le premier championnat de cross country, puis, en 1902, crée avec son ami François Dégerine, l'Association Cantonale Genevoise de Football. En 1905, il fonde la Commission nationale d'Athlétisme suisse, puis la Commission nationale des arbitres. Enfin, en 1912, il participe avec le baron de Blonay à la fondation du Comité Olympique Suisse. Loin de s'en tenir à ces nombreuses activités, Aimé Schwob fonde également deux journaux: *La Suisse Sportive* et *le Sport Suisse*, deux hebdomadaires spécialisés qui deviennent aussi le principal support de communication des différentes associations et fédérations sportives du pays. Ce bourreau du travail, ce passionné inconditionnel du sport, que rien ne semble pouvoir arrêter, nous quitte pourtant un 18 octobre 1926 à l'âge de 62 ans des suites d'une longue maladie. Il laisse derrière lui une œuvre immense que l'on à peine à imaginer, et le souvenir d'un homme exceptionnel qui restera à jamais gravé dans le livre d'or du sport en Suisse. Parmi les autres grandes familles de ce début de XX^e siècle, il y a aussi les Flegenheimer, qui sont spécialisés dans les soieries et qui ont connu une



ascension sociale spectaculaire avec l'essor de l'industrie rubanière à la fin du XIX^e siècle. Malheureusement, cette période faste ne durera que quelques années. Victimes de la crise et du crash boursier de 1929, ils seront totalement ruinés. Il est toutefois à noter que cette famille était une fervente admiratrice de théâtre et qu'elle a soutenue durant de longues années la troupe Pitöeff dont les représentations enchantaient toute la société genevoise. Enfin, de signaler que deux de leurs représentants vont néanmoins s'illustrer aussi par la suite, mais dans d'autres domaines. Il s'agit d'**Edmond Fleg**, et de Julien Flegenheimer. Edmond Fleg, qui est le dernier né de la famille, ne s'est jamais vraiment intéressé au négoce familial, préférant au contraire embrasser les plaisirs de la littérature. Jeune homme, il s'écarte même des traditions ancestrales, et ce n'est qu'avec les effets de l'affaire Dreyfuss qu'il opère un véritable retour aux sources. Il commence alors l'écriture de plusieurs pièces de théâtre, puis entame dans les *Cahiers de la quinzaine* le début d'une œuvre qui deviendra une véritable anthologie: *Ecoute Israël*. Président du Mouvement des éclairés israélites de France, il crée avec son ami Jules Isaac les *Amitiés Judéo-chrétiennes*, puis les *Colloques des Intellectuels juifs de langue française*. Auteur de plusieurs ouvrages, comme le *Chant Nouveau*, *Jésus raconté par le Juif errant*, ou encore *Nous de l'espérance*, il s'éteint en 1963 en laissant derrière lui une œuvre immense.

Quant à **Julien Flegenheimer**, qui est le cousin d'Edmond, c'est dans l'architecture qu'il va se faire remarquer. Après avoir construit le Golf-Hôtel de Beauvallon, dans le Var, Julien Flegenheimer érige plusieurs édifices à Paris et à Strasbourg, puis restaure le château de Caprarola, près de Rome. Considéré comme un des pères fondateurs de l'architecture moderne, Julien Flegenheimer commence à marquer

10 de son empreinte ses diverses réalisations: notamment la Gare Cornavin de Genève et les Thermes d'Ostende, qui préfigurent son style aux lignes très épurées. C'est sans aucun doute ces deux chantiers qui le font rentrer dans la cour des grands, et qui lui permettent de remporter, avec son acolyte Henri-Paul Nénot, le concours pour la construction du Palais des Nations à Genève. Cet immense chantier va durer près de dix ans, de 1929 à 1938. C'est en octobre de cette dernière année que Julien Flegenheimer décède subitement. Entre temps, il aura néanmoins réalisé l'Oratoire israélite de Veyrier, et mené à terme le plan d'extension d'Anvers, en Belgique.

Le début du XX^e siècle est aussi marqué par l'émergence de nouveaux concepts de vente, dans lesquels les Juifs genevois vont largement s'illustrer. Les Brunschvig, fondateurs du *Bon Génie*, vont par exemple introduire la notion du crédit à la consommation en offrant à leurs clients la possibilité de régler leurs achats en plusieurs fois. Les frères de Tolédo, propriétaires de la *Pharmacie Principale*, vont s'inspirer des méthodes adoptées par les frères Wyeth, aux Etats-Unis, pour introduire en Europe le *Drugstore*, une officine qui offre, en de-





*Nisson Perzoff, le cordonnier russe du boulevard Carl-Vogt en 1915.
Notez la présence de caractères cyrilliques sur la vitrine.*

hors des médicaments traditionnels, une grande diversité de produits, comme l'herboristerie, les produits chimiques, ou encore le développement des photos. Ils seront en fait les pionniers d'une nouvelle industrie qui va se vulgariser avec le temps: la parapharmacie. Les frères Maus et leur associé Nordmann, seront également des pionniers dans le domaine de la vente en donnant naissance aux *Grands magasins*. Si en réalité le concept n'est pas tout à fait nouveau, c'est dans les méthodes de vente qu'ils vont se différencier des autres grandes enseignes existantes. Ils vont ainsi introduire le *Self service* dans les étages, avec une totale liberté de mouvement pour le client, ainsi que l'étiquetage systématique des articles, pour une meilleure visibilité. Nous pourrions encore citer beaucoup de familles qui ont contribué à l'essor économique et culturel de la cité de Calvin. Rappelons toutefois seulement quelques noms, comme Ernest Bloch, dans la musique; Albert Cohen, Isaac Pougatsch et Josué Jéjouda, dans la littérature; Liebmann Hersch, dans la sociologie; et Edgar Milhaud dans les sciences économiques et sociales.

L'émergence de nouvelles communautés israélites

Le début du XX^e siècle marque aussi l'émergence à Genève de plusieurs institutions associatives israélites à caractère communautaire. En effet, avec l'effondrement de l'Empire russe, puis ensuite de l'Empire Ottoman, de nombreux coreligionnaires provenant d'horizons lointains arrivent à Genève. Les premiers, d'origine russe, formeront en 1911 la société *Hevra-Tillim*, d'obédience orthodoxe. Elle est composée essentiellement de tailleurs. Installée au n° 10 de la rue de Neuchâtel, puis ensuite Place de la Fusterie, *Hevra-Tillim* fonctionne de manière tournante parmi ses membres en ce qui concerne son administration et son culte. A noter toutefois,

que Zoltan Berkovitz, originaire de Hongrie, sera nommé Ministre officiant en 1933. Il le restera jusqu'en 1936, date de son départ pour Lausanne. *Hevra Tillim* ne connaîtra qu'un essor relativement modeste en raison du manque de relève parmi ses membres. Elle sera finalement dissoute dans les années 1960, et les derniers membres rejoindront les rangs de la C.I.G.

Agudath-Achim est quant-à elle fondée en 1916, par des coreligionnaires provenant de Russie, mais aussi de Pologne. D'obédience orthodoxe hassidique, *Agudath-Achim* fixe son siège social à la rue Cornavin, mais possède un local de prières place de la Fusterie, local qui sera déplacé un peu plus tard rue du Rhône. Cette association, qui compte 120 membres en 1920, est placée sous la conduite spirituelle de **Reb Jossef-David Klopmann**, originaire de Pologne. C'est un «Talmid Haham», un *sage* dont l'érudition et la clairvoyance sont très appréciées au sein de la colonie russo-polonaise. Il est toutefois à noter que Zoltan Berkovitz, dont nous avons parlé plus haut, occupera également un poste de Ministre officiant au sein d'*Agudath-Achim*, en 1932. Bien que plus

Jossef-David Klopmann.





Société des dames séfaradites.

importante, sur le plan numérique, que *Hevra-Tillim*, cette communauté connaîtra toutefois le même sort que sa voisine. Ses membres rejoindront également les rangs de la C.I.G. dans les années 1960. Cependant, au cours de cette même période, une nouvelle composante orthodoxe voit le jour à Genève, formée cette fois-ci de coreligionnaires d'origine hongroise. Il s'agit de la Communauté israéliite *Makshike Hadass*. Bien que différente, de par ses origines, elle reprendra les antiques racines de *Agudath-Achim* en se réclamant comme son héritière légitime. Il faut également souligner que *Agudath-Achim*, au cours de son existence, aura joué un rôle majeur dans l'aide apportée aux réfugiés, notamment au cours de la seconde guerre mondiale. C'est en particulier cette communauté qui assurera la plus grande partie des repas cashers.

Après les russes et les polonais, ce sont les membres issus de l'Empire ottoman qui font leur apparition sur la scène genevoise. Ils proviennent pour la plupart de Turquie, mais également de Roumanie, de Bulgarie, et de Grèce. A Genève, ils s'établissent dans le quartier de Saint-Gervais, et pratiquent pour l'essentiel la vente ambulante sur les marchés. Certaines familles ouvrent néanmoins des petits commerces spécialisés dans la broderie ou la vente de tapis. Deux exceptions notables toutefois, les frères de Tolédo, qui sont pharmaciens,

et Isaac Séni, qui sera le premier importateur de Linoléum, un revêtement de sol révolutionnaire qui connaît un succès fulgurant et crée un véritable phénomène de mode. Très unis, les séfarades genevoises se structurent très vite sur le plan associatif et créent une *Amicale séfarade* en 1916 sous la direction de

Bessalel Levy. Ils disposent également d'un local de prières au n° 20 de la rue des Etuves, et sont placés sous la direction spirituelle d'Avraham Vaëna qui fait office de Hazzan. En 1918, ils étoffent leurs structures associatives et nomment alors leur association *Groupe Fraternel Séfaradi*. Cette même année, ils créent également une œuvre d'entraide sociale, le *Bikour-Holim*, dont les activités sont centrées sur l'aide aux nécessiteux, les visites aux malades, et les démarches relatives aux procédures de funérailles et de sépulture. En 1920, sous l'impulsion de **Victor Fissé**, originaire d'Istanbul, les deux associations fusionnent pour ne former qu'une seule institution. Elle est alors inscrite au registre du commerce comme *association d'utilité publique à but non lucratif, organisme de charité et d'action sociale*. C'est également à Victor Fissé que l'on doit la création d'un Talmud Torah où l'on compte une dizaine d'élèves dès 1920. Dans la foulée, le Groupe Fraternel Séfaradi fonde un *Club de la jeunesse séfarade* dont les membres sont des adolescents âgés de 17 à 20 ans. C'est par le truchement des activités sportives que ces jeunes gens vont contribuer au rapprochement des diverses communautés israéliites présentes à Genève et signer ainsi les prémices des mariages mixtes entre séfarades et ashkénazes. En 1925, les femmes fondent la *Société des dames séfaradites* dont l'ouvroir

se tient au n° 27 de la rue du Rhône, et où près de 40 dames se réunissent chaque lundi pour coudre des habits en faveur des déshérités. C'est sous l'impulsion de Claire Ariel, que cette association va jouer un rôle humanitaire important, certes limité financièrement, mais qui s'élargira néanmoins à l'Etat d'Israël dès sa création en 1948, afin de venir en aide aux familles nouvellement installées. On notera également que c'est par le biais de cette association que les séfarades genevois vont favoriser la convivialité et l'union parmi les 14 membres. Que ce soit par des rencontres de bridge, des soirées de bienfaisance, ou encore par la préparation de fêtes traditionnelles ou l'organisation de représentations théâtrales – écrites en langue judéo-espagnole - aucune activité ne semble échapper à cette petite composante particulièrement efficace sur le plan culturel et social. Les séfarades genevois, au nombre d'une centaine de familles vers 1933, vont parfaitement s'intégrer dans la société moderne genevoise, tout en sauvegardant les particularités de leur culture: joyeuse et

Victor Fissé.



colorée. En 1965, avec l'arrivée des nouveaux séfarades, originaires d'Afrique du Nord, l'identité culturelle de cette communauté change substantiellement. Les membres d'origine ottomane sont désormais inférieurs en nombre, ce qui entraîne quelques tensions. Finalement, le *Groupe Fraternel Séfaradi* fusionne avec la C.I.G., recréant ainsi à Genève la présence d'une seule et unique institution chargée de représenter tous les Juifs du canton.

Les Juifs de Genève à l'aube d'une catastrophe

A partir des années 1920, la communauté juive genevoise doit faire face à une montée en puissance du nationalisme et aux attaques particulièrement violentes qui émanent de Georges Oltramare et de Jules-Ernest Gross, les deux leaders de l'extrême droite genevoise. Aussi, elle se montre particulièrement vigilante et attentive aux événements qui secouent l'Europe et qui font craindre le pire. Déjà, des informations alarmantes circulent sur la situation des Juifs en Allemagne et le drame du 3 juillet 1936, qui se déroule à Genève, est ressenti comme un signe précurseur. Ce jour là, un jeune journaliste tchèque, du nom de Stefan Lux, interrompt une séance des Nations Unies et se donne la mort devant les délégués, faisant ainsi le sacrifice de sa vie pour alerter l'opinion mondiale du désastre qui se prépare. Deux ans plus tard, l'annexion de l'Autriche à l'Allemagne entraîne déjà un afflux de réfugiés en Suisse, ce qui provoque bientôt la fermeture de la frontière et le refoulement presque systématique *des indésirables*. Cependant, jusqu'en 1942, un nombre substantiel de Juifs réussirent néanmoins à se réfugier en Suisse, soit à la faveur d'autorisations spéciales, soit en bénéficiant de la complaisance de fonctionnaires qui désobéissent sciemment aux ordres, soit en effectuant des passages clandestins de la frontière. Mais, en 1942, alors que la

A la Population Genevoise !

Mise en garde

*Ces fêtes de Noël et Nouvel An approchent...
Vos dépenses et les étrennes à vos proches
seront nombreuses...* **Pensez aux petits
commerçants... et**

**n'achetez rien dans les
grands bazars JUIFS!**

Ne donnez pas un sou :

**Au Grand Passage
A l'Uniprix et à son restaurant
A la Pharmacie Principale
Aux Trusts de l'allée Malbuisson
Aux magasins juifs
Aux Coopératives**

Faites vivre les commerçants du pays!

*Rappelez-vous des veilles maisons genevoises : Martigny, Old England, Rojoux
& Schaufelberger, Paulin-Millard, Renaud-Clermont, etc... qui ont dû liquider
pour faire place aux : Maxima (Juif), Uniprix (Juif), Lids (Juif), Muhlstein
(Juif), et quantité d'autres encore...*

**En cette fin d'année... boycot-
tez ces grosses boîtes juives et
favorisez le petit commerce !!**

Printed reproduction - E.L. SERVETZ
Membre du «Tissot» de Genève-Suisse
Tirage 35.000 ex. - 31.12. - 1 V.

situation devient critique pour les Juifs résidant dans les pays occupés, et que des informations précises et accablantes font état de déportations en masse, les autorités suisses renforcent leurs mesures de protection, renvoyant à une mort certaine les milliers de déshérités qui se pressent à la frontière. Cela entraîne bien sûr de vives réactions de l'opinion publique et des principales institutions religieuses du pays, aussi les autorités se voient dans l'obligation d'assouplir quelque peu les conditions d'admission jusqu'à la fin de la guerre. Au cours de toute cette période, les différentes institutions israélites établies en Suisse ont du s'organiser pour assurer l'accueil des réfugiés, et surtout subvenir à leurs besoins. Le gouvernement a en effet refusé, au moins jusqu'en 1942, de subventionner toute prise en charge.

A Genève, la C.I.G. a dû fortement se mobiliser et modifier considérablement ses structures internes pour faire face à cet afflux de réfugiés. Il faut préciser que la frontière franco-genevoise était aussi la plus perméable de Suisse, et que le cimetière israélite de Veyrier, à cheval sur la

frontière, fut le théâtre de plusieurs passages clandestins. Mais, malgré les difficultés engendrées, en particulier sur le plan financier, l'institution, avec l'aide des autres communautés, aura montré un visage exemplaire de dévouement dans le cadre de l'assistance matérielle et morale portée à ses coreligionnaires. Avec la fin du conflit, c'est un nouveau visage communautaire qui se met en place, avec une diversification des tendances culturelles.

Une communauté en pleine recomposition

Au sortir de la guerre, la plupart des nouveaux arrivants sont essentiellement ashkénazes. L'identité culturelle de la communauté juive genevoise n'est donc guère bouleversée. Mais, à partir des années 1950, une profonde mutation commence déjà à s'opérer avec l'arrivée de coreligionnaires provenant du Soudan, de Syrie, du Liban et d'Irak. Si dans un premier temps, l'équilibre des forces culturelles n'est guère menacé, ce n'est plus le cas quelques années plus tard lorsque le flux de réfugiés juifs nordafricains s'intensifie. Pour la CIG, qui est à ce moment là l'unique véritable institution représentative des Juifs de Genève, l'enjeu est bien sûr de taille. Les nouveaux arrivants vont-ils rejoindre ses rangs et ainsi consolider ses structures, ou vont-ils s'orienter vers une adhésion au *Groupe Fraternel Séfaradi*, fragilisant alors son homogénéité sur la scène genevoise ? Après de multiples débats, mais aussi de tensions perceptibles entre les *anciens* et les *nouveaux* séfarades, la communauté juive genevoise opte finalement en 1965 pour la 16 fusion entre les deux principales institutions. Séfarades, Ashkénazes, et même orthodoxes des pays de l'Est, sont alors unis au sein d'une seule et même communauté qui compte dès lors dans ses rangs plus de 600 familles membres. L'acte en soi est plutôt courageux, et même atypique. Rares sont en effet les communautés

en Europe qui peuvent s'enorgueillir de regrouper, en une seule institution, ces deux grandes familles aux cultures si différentes. Reste à savoir bien sûr si, dans le temps, ce choix va s'avérer des plus efficaces pour assurer le maintien d'une unité, d'une entente et d'une cohésion entre les membres. Dans les années 1970, c'est l'apparition du rite réformateur qui vient modifier le visage du judaïsme genevois. Si le démarrage se fait en douceur, seulement autour de quelques familles d'origine anglo-saxonne, l'attrait des jeunes générations pour le rite libéral se fait bientôt sentir. En l'espace de quelques décennies, la Communauté israélite libérale de Genève voit ses rangs gonfler de plusieurs centaines de membres, aussi bien qu'au tournant du XXI^e siècle, elle représente plus d'un tiers des Juifs genevois. Au cours de ces mêmes années, d'autres institutions israélites voient également le jour. C'est le cas de la Communauté *Beth-Abad*, d'obédience hassidique, composée majoritairement de *Loubavitch*, qui est née dans les années 1980. Très active sur le terrain, elle connaît un essor prometteur bien que numérique-

Synagogue Hekhal Haness.



ment elle soit encore peu élevée en membres. Enfin, la Communauté *Machsike-Hadass*, composée à l'origine de membres hongrois, est une institution d'obédience orthodoxe qui puise ses racines dans l'héritage reçu de l'antique communauté *Agudath-Achim*. Bien que présente à Genève depuis une quarantaine d'années, elle reste néanmoins assez marginale en terme de représentation, compte tenu de ses effectifs peu élevés.

Après un parcours de 230 ans sans interruption, la communauté juive genevoise compte désormais dans ses rangs environ



6000 coreligionnaires et offre un visage culturel d'une grande diversité. Celui-ci pourrait encore largement évoluer, puisque cette communauté a connu la plus forte progression de population juive en Suisse au cours du XXe siècle, avec 600% d'augmentation, alors que les communautés de Zurich ou de Bâle sont plutôt stables, voire même en légère régression. Si pour l'heure, la communauté juive de Genève se situe au deuxième échelon sur le plan national, elle pourrait bien ravir la première place à Zurich d'ici quelques années.

© Jean Plançon - Genève 2010

Ce récit est tiré d'après les deux ouvrages du même auteur :

Histoire de la communauté juive de Carouge et de Genève, volumes 1 & 2, Slatkine, Genève, 2008 & 2010.